

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2016 à 19 heures**

Sous la présidence de Mr Dominique TURC, Maire,

En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 14

Absents excusés :

Mr Michel VELAS ayant donné procuration à Mr Ligny.
MR Gauthier David ayant donné procuration à Mr Durafour.
Mme VAUDON Sandrine.

Secrétaire de séance: Mme Perraudon Sandrine.



Le Conseil Municipal,
A l'unanimité,

Prend connaissance de la promesse de vente concernant l'achat du bâtiment Tournier qui a été transmise par le Cabinet Peroz-Coiffard-Beauregard. Le montant de la transaction est fixé à la somme de 280.000€, plus 4.700€ de frais.

Emet un accord de principe pour cette future acquisition.

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il envisage d'emprunter la somme de 300.000,00 € auprès du Crédit Agricole pour financer cette acquisition, un avis favorable est émis.

Fixe la part communale 2017 pour les tarifs de l'eau et de l'assainissement. Ils s'établissent comme suit et restent inchangés par rapport à 2016, soit :

-  Eau : 0.7775€/m³
-  Assainissement, 0.1233€/m³.

Après en avoir pris connaissance, **accepte** la Charte de principe sur le transfert à la CCHB, des compétences Eau et Assainissement.

Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention se rapportant au fonds de concours alloué à notre commune, par la CCHB, pour les travaux de la rue de La Chire et Château Bruneau. Celui-ci s'élève à la somme de 37.223,35 €.

Emet un avis favorable pour le Régime Indemnitaire des employés communaux (RIFSEEP), ainsi que pour la signature du contrat d'assurance statutaire pour le personnel avec la Société

GRAS-SAVOYE. Monsieur Le Maire rappelle à ce sujet que la négociation de ce contrat a été réalisée par le biais du Centre de Gestion de l'Ain.

Décide de dissoudre le CCAS, et **crée** une Commission d'Action Sociale.

Il n'y aura donc plus de budget propre au CCAS, les sommes seront intégrées dans le budget communal.

Accepte que la commune de Nantua porte le projet de portage financier concernant le contrat Enfance-Jeunesse 2016-2019.

Autorise Monsieur Le Maire à demander une subvention auprès de l'Agence de l'Eau, en ce qui concerne la Charte « Zéro pesticide », pour l'achat de matériel spécifique et pour des travaux d'aménagement, notamment au cimetière.

Prend acte des observations émises suite à l'audit de la Chambre Régionale des Comptes concernant le Syndicat Intercommunal d'Energie. La Commune n'apporte aucune observation particulière.

Donne un avis favorable pour envisager l'achat d'un tracteur et de prévoir donc le prix au budget.

Est informé :

- Que la P.U.V de Montréal-la Cluse rentrera dans le cadre d'un projet social Alzheimer. Il y aura néanmoins une association commune avec la P.U.V de Saint Martin du Fresne.
- Qu'un Conseiller a émis le souhait d'éteindre l'éclairage public vers 23h : aucun avis n'est émis pour l'instant.
- Qu'un recrutement est en cours pour l'emploi d'agent administratif à l'Agence Postale Communale. Il s'agira d'un poste en CDD à hauteur de 17h par semaine.
- Qu'un compromis de vente est signé pour la construction d'un nouveau lotissement rue de la Vie de l'Orme.

Séance levée à 23h30.

Le Maire,
Dominique TURC.